

AVIS DE CONCOURS

N°2010-708/VR/DEXCO du 01 juin 2010

PREMIER CONCOURS INTERNE D'ACCES A L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEURS DES ECOLES DES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

VICE RETORAT DE NOUVELLE-CALEDONIE

– SESSION 2011–

Division
Des examens et concours

VR/DEXCO

Affaire suivie par
HASHIMOTO Ariel
Bureau 218
Téléphone
(687) 26 61 76
Fax
(687) 26 61 73
Mél.
ahashimoto
@ac-noumea.nc

22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent être maître contractuel ou agréé rémunéré sur l'échelle d'instituteur et justifier de trois années de services effectifs en cette qualité au 1er septembre de l'année précédant le concours.
Aucune condition de diplôme n'est exigée.
Aucune limite d'âge n'est imposée.

2. DATES D'OUVERTURE DU REGISTRE D'INSCRIPTION



L'inscription par Internet s'effectue en une phase unique d'inscription et de validation.

- Ouverture des serveurs : **le mardi 1^{er} juin 2010**, à partir de 12 heures, heure de Paris.
- Fermeture des serveurs : **le mardi 13 juillet 2010**, à 17 heures, heure de Paris.
Aucune demande ne peut plus être formulée postérieurement à cette date.

Les candidats accèdent au service d'inscription à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-noumea.nc/inscrinetCE1/>

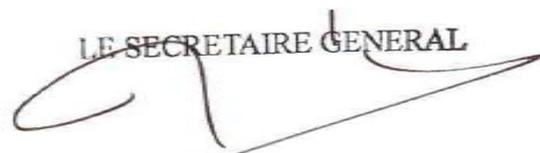
L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de s'inscrire par internet et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette opération. Ce mode d'inscription permet au candidat de maîtriser et de contrôler son inscription. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

3. RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements et d'informations concernant ce concours les candidats sont invités à consulter le guide SIAC1 (système d'informations d'aide aux concours) disponible à l'adresse suivante:

<https://gsiac1.adc.education.fr/gsiac1/fGuide>

LE SECRETAIRE GENERAL



Michel GAIGNAIRE